Image not found or type unknown

Injonction payer et saisie meubles et véhicule

Par **Bocquet Sylvie**, le **06/01/2018** à **15:11**

Bonjour on m'a remis une injonction de payer (42000 euros) bien sur je ne peux pas régler cette somme Cette somme correspond à un rachat de crédits je suis tombé malade il y a 3 ans et l'assurance a refusé de prendre en charge les mensualités je ne sais plus quoi faire puisque maintenant on va me saisir mes meubles et mon véhicule est ce que je peux me retourner contre l'assurance? Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés